



EUROCRYL MAT

Peinture acrylique anti carbonatation



DEFINITION / DESTINATION

Peinture mate à base de copolymères acryliques destinée à la finition de murs entoilés, gouttelette, cages d'escaliers, façades etc.

Anti-carbonatation : répond à l'exigence de SD>50 m en termes de perméabilité de CO₂ UNE-EN 1062-6: 2003, et l'imperméabilité à l'eau w < 0,1 Kg/m² . h_{0,5} UNE-EN 1062-3: 2008.

PROPRIETES

- Particulièrement résistante à l'abrasion et à la pollution atmosphérique
- Bon pouvoir opacifiant
- Grande blancheur
- Lessivable
- Fongicide
- Microporeuse

CARACTERISTIQUES

COV : (directive 2004/42/CE) valeur limite CE de ce produit (catégorie cat. A/h) : 30 g/L (2010).

CE PRODUIT CONTIENT AU MAXIMUM 2,8 g/L.

FAMILLE	AFNOR T 36-005 Famille 1 Classe 7b2
COMPOSANTS LIANT	Copolymères acryliques
DENSITE à 20°C	1.30 à 1.40 g/ml ± 0.03
VISCOSITE à 20°C	75 - 85 P.S

FICHE TECHNIQUE

EXTRAIT SEC EN POIDS	56.90 % ± 2 %
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	43.97% ± 2 %
DILUTION	De 0 à 5% d'eau selon le support et matériel d'application.
SECHAGE	En surface : 30 mn - Recouvrable : 3 à 4 h
ASPECT / FINITION	Mat Soyeux – Brillant Spéculaire (Bs) : 4 (60°)
RENDEMENT MOYEN	7 à 10 m ² /L
COULEURS	BLANC / Bases DEEP/TR
CONDITIONNEMENT	0.750 L / 3 L / 15 L

Les valeurs sont données pour le produit blanc.

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES SUPPORTS

Elle devra être conforme au DTU en vigueur.

Bien homogénéiser le produit avant son application.

Intérieur / Extérieur, s'applique en général sur tous types de supports du bâtiment préalablement préparés et imprimés (EUROFIX AQUA) : Ciment, béton, Plâtre, etc. ...

Préparation des fonds :

Tous fonds usuels du bâtiment, sains secs, compacts, et propres, dont la qualité et la préparation sont conformes au D.T.U 59/1.

Anciennes peintures adhérentes préparées selon D.T.U 59/1.

Travaux Préparatoires :

Elimination des particules non adhérentes, des poussières, etc..., par brossage, grattage ou lavage.

Enlever toutes traces de matières grasses.

Enlever les couches éventuelles d'anciennes peintures non adhérentes.

Plâtres, carreaux de plâtres, enduits à l'eau poreux et toutes surfaces poreuses : imprimer avec AGUACRYL ou EUROFIX AQUA.

Bétons, enduits de ciment, gouttelette conformes au D.T.U : imprimer (EUROFIX AQUA/AGUACRYL) avant mise en peinture

Parties métalliques : isoler avec une couche de primaire antirouille.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Conformément à la norme NF P 7 4 – 2 0 1 – 1.

En travaux d'extérieur, la température ne devra pas être inférieure à + 5°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.

FICHE TECHNIQUE

NOMBRE DE COUCHES	<p>1 ou 2 couches sur fonds préparés et imprimés (EUROFIX ou AGUACRYL).</p> <p>INTERIEUR : 2 couches.</p> <p>EXTERIEUR : supports neufs ou anciens non peints, sains et secs et anciennes peintures insensibles à l'eau et imprimés: 2 couches.</p> <p>Sur les anciennes peintures en mauvais états ou reliquats de peintures à la chaux : impression type AGUACRYL + 2 couches d'EUROCRYL MAT.</p>
MATERIEL D'APPLICATION	<p>Brosse, rouleau (polyamide texturé 12mm, 20mm / polyester tissé 13mm), pistolet.</p>
NETTOYAGE	<p>Eau avant séchage.</p> <p>Nettoyer les pulvérisateurs également avec de l'eau.</p> <p>Ne pas jeter les eaux de lavage à l'égout.</p>
PRECAUTIONS	<p>Directives 67/548/EC et 1999/45/EC:</p> <p>La classification du produit a été établie en conformité avec la Directive 67/548/EC et la Directive 1999/45/EC, en adaptant leurs dispositions au Règlement (EC) n°1907/2006 Règlement REACH).</p> <p>Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique</p> <p>Règlement n° 1272/2008 (CLP) :</p> <p>La classification de ce produit a été réalisée conformément au Règlement n° 1272/2008 (CLP).</p> <p>Aquatic Chronic 3: Dangerosité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3</p> <p>Indications de danger: Aquatic Chronic 3: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Conseils de prudence: Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation actuelle de traitement des déchets.</p> <p>Informations complémentaires: Contient 2-octyl-2H-isothiazole-3-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique</p> <p>Pour de plus amples renseignements, se référer à notre fiche de données de sécurité.</p>
CONSERVATION	<p>dans l'emballage d'origine, fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.</p>
ENVIRONNEMENT	<p>Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau</p>

FICHE TECHNIQUE

et les égouts.

Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides.

Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

DECHETS

En vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, ne jeter pas vos résidus avec les ordures ménagères ni dans l'évier ou dans l'égout.

Tous les composants de ce produit doivent être rapportés à la déchetterie rattachée à votre commune. CED : 080112